

Rebonds lors de l'atterrissage, rupture du train avant

Aéronef	Avion Robin DR400-160 immatriculé F-GCAM
Date et heure	Lundi 31 octobre 2011 à 15 h 25 ⁽¹⁾
Exploitant	Aéroclub
Lieu	Aérodrome de Brioude Beaumont (43)
Conséquences et dommages	Avion fortement endommagé

⁽¹⁾Heure locale.

CIRCONSTANCES

Le pilote décolle de la piste 15 droite non revêtue de l'aérodrome de Brioude pour un vol local. Après environ 50 minutes de vol, il explique qu'il intègre le circuit d'aérodrome de la piste 15 droite en début de branche vent arrière. Il estime à l'aide de la manche à air que le vent vient du sud pour 10 à 15 kt. Il sort un cran de volet puis il vire à gauche en étape de base. Il vire en finale et majore sa vitesse en finale de 10 kt en raison du vent. Lors du passage à la verticale du seuil de piste, il réduit totalement la puissance. Il précise qu'il n'est pas certain d'avoir arrondi. L'avion atterrit sur les trois trains et rebondit. Le pilote cabre l'avion puis applique une action à piquer. L'avion rebondit à nouveau et le pilote applique à nouveau une action à piquer. Le train avant touche le sol et se rompt. L'avion glisse sur environ 50 m et s'immobilise.

Les conditions de vent étaient les suivantes : vent du sud pour 5 kt avec des rafales à 14 kt.

Le pilote détenait une licence PPL(A) obtenu en 2008 après avoir effectué environ 80 heures de vol. Il totalisait 119 heures de vol dont environ 100 heures sur le type, 3 heures dans les trois mois précédents et aucune heure dans le mois précédent.

Le guide instructeur VFR édité par le SEFA en septembre 2005 précise les éléments suivants :

Atterrissage manqué

En cas de rebond à l'atterrissage ou si la trajectoire remonte sur une action trop brutale, ou sous l'effet d'une rafale, l'avion risque de se retrouver aux incidences critiques, **il conviendra de rechercher l'assiette d'approche interrompue et d'appliquer doucement mais complètement la puissance tout en contrant d'une manière rigoureuse les effets moteur.**

Note : on peut considérer que l'assiette d'approche interrompue sur avion léger est sensiblement égale à la moitié de l'assiette de montée.

CONCLUSION

L'accident est dû à une technique d'atterrissage inappropriée.